

PROPOSITION D'UN CANEVAS DE PRESENTATION DES PROJETS

1. Nom du projet

- Micro projet d'appui à la sécurité alimentaire par la réalisation de 15 banques céréalières au profit des populations vulnérables des Communes, de Tarka, Tenhiya, Olléléwa, Aderbissanat, Azagor, Goula, Bermo et Gadabédji.

2. Montant du budget

- Cout total du Microprojet : 70 366 470 FCFA
- Actions (investissement directe) : 64 366 470 FCFA
- Frais de gestion ONG : 6 000 000 FCFA

3. Bailleurs de fonds

- Organisation de la coopération Islamique (OCI)

4. Année démarrage, année clôture, durée

- Du 01/11/12 au 30 /mars /2013

5. Zone d'intervention (région, départements, communes, etc.)

- Région de Zinder
 - Département de Tanout : Communes de Oléléwa et Tenhya
 - Département de Belbéji : Commune de Tarka
- Région d'Agadez :
 - Département d'Aderbissinat : commune d'Aderbissinat
- Région de Maradi :
 - Département de Dakoro : commune de Azagor et Goula
 - Département de Bermo : communes de Bermo et Gadabégie

6. Problématique à laquelle le projet s'attaque

- Zone pastorale et agropastorale, cette partie du territoire national abrite une importante population d'éleveurs et d'agro-éleveurs. Elle se situe sur le long de la limite nord de culture au Niger fixée par la loi 61. Elle a pour vocation essentiellement agro-pastorale. La rentabilité de ces activités économiques devient de plus en plus aléatoire du fait des changements et des variabilités climatiques. Les habitants s'approvisionnent en céréales dans les marchés villageois au nord de Maradi et de Zinder, comme Koudou, Tchakê et Gada rouwa, Tessawa dans les zones de cultures où la « tia » coûte moins chère. Toutes fois ces marchés se trouvent à une distance d'environ 150 à 300 Km, soit un voyage d'un

mois, aller-retour, à dos d'ânes ou à dos de chameaux. Les petits ruminants sont vendus pour procurer l'argent nécessaire à l'achat d'un petit stock de quelques sacs de mil. Deux ou trois fois par an chaque famille entreprend ce voyage aux marchés du sud. Le déplacement est long et fatigant lors de la période de soudure où les animaux sont également affaiblis par le manque de fourrage et par les épizooties largement contractées au Sud.

- De même, l'insuffisance voire le manque de points de vente dans la zone, les faibles revenus monétaires des populations ne permettent pas de faire un approvisionnement important couvrant des périodes longues. De ce fait, les familles sont obligées de se réapprovisionner ponctuellement les jours de marchés locaux à Aderbissinat, Dakoro, Belbegi, Gandou, Abdinezé, Tanout et Sabonkafi.
- En conséquence, pendant la période de soudure, période à laquelle les prix des céréales sont les plus élevés, les éleveurs sont contraints de vendre leurs animaux en mauvais état à vils prix et ainsi chaque année ils perdent une partie importante de leur capital productif.
- L'avantage principal apporté par ces banques est la disponibilité des céréales à des prix abordables et fixes, ce qui permet aux membres des organisations rurales bénéficiaires de poursuivre leurs activités sans être obligés de se déplacer aux marchés lointains. **Aussi, Ces actions s'inscrivent conformément aux domaines prévus dans les Plans de Développements communaux au niveau de chacune des communes concernées.**
- **Sur le plan de la Sécurité alimentaire**, la création des banques céréalieres s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de réduction de la pauvreté (SRP). Elle répond à la stratégie de développement rural en son axe stratégique N°2 (Prévention des risques, amélioration de la sécurité alimentaire et gestion durable des ressources naturelles). Elle s'intègre aussi au plan national global de sécurité alimentaire (PNGSA).
- **Sur le plan des Activités Génératrice des Revenus**, la vente des produits alimentaires et la formation des COGES permettront de viabiliser le micro projet et à terme pourront ouvrir des voies à d'autres activités économiquement rentables.
- Les promoteurs du micro projet sont les jeunes des villages constitués en coopératives. Ils ont sollicité l'appui de la HACP en vue de la création d'une Banque céréalière (BC) dans leurs localités respectives, action prioritaire qui cadre parfaitement avec le plan d'action assorti du diagnostic participatif réalisé par l'ONG NNIYAT dont ils font partie prenante.
- Les populations directement bénéficiaires sont estimées à environ 1500 ménages résidents des villages concernés et alentours, soit environ 12 000 habitants en considérant la norme de 8 personnes par ménage. A ces bénéficiaires directs il faut ajouter les transhumants qui arrivent du sud pendant l'hivernage.

7. Objectifs (général, spécifiques)

Objectif global

- L'objectif global est de contribuer à lutter contre l'insécurité alimentaire des groupes cibles afin de consolider les acquis de la paix dans notre pays.

Objectifs Spécifiques

- Améliorer les conditions de vie des bénéficiaires ;
- Mettre en place un comité de gestion au niveau de chaque BC ;
- Former les membres du COGES de BC en gestion et vie associative ;
- Rendre accessibles et disponibles les céréales à un prix relativement bas ;
- Augmenter le pouvoir d'achat des populations bénéficiaires
- Faire connaître les partenaires donateurs et d'exécution ;

8. Résultats attendus

- les conditions de vie des bénéficiaires améliorées;
- un comité de gestion au niveau de chaque BC mis en place ;
- les membres du COGES de BC formés en gestion et vie associative ;
- les céréales accessibles et disponibles à un prix relativement bas;
- le pouvoir d'achat des populations bénéficiaires augmenté ;
- les partenaires donateurs et d'exécution connus ;
- Réalisations
 - 15 BC construites et approvisionnées
 - 90 tonnes livrées au niveau des 15 villages
 - 45 membres issus de 15 Coges formés et opérationnels
 - 1500 ménages des retournés sont assistés
 - Un dispositif de sécurité alimentaire mis en place au niveau de la HACP

9. Stratégie d'intervention

- Les promoteurs de ce micro projet sont des coopératives de jeunes agréées ou non parrainé par l'ONG NNIYAT, ONG nationale. Un comité de gestion est mis en place et qui travaillant en étroite collaboration avec les communes.
- En plus de l'auto évaluation, ces organes ont participé activement aux différentes étapes de mise en œuvre du projet, ce qui a à terme renforcer leurs capacités en la matière. Pour ce qui des formations, l'ONG a fait appel aux services de l'agriculture jugés compétents pour ces genres d'activités au Niger. Le suivi technique est réalisé conjointement par l'ONG, les services techniques de l'agriculture et les communes. Un rapport technique conjoint a été élaboré à cet effet.
- En outre, les coopératives ont participé aux différentes réunions d'information et de sensibilisation ainsi qu'aux séances de formation.
- Quant à la HACP, elle a joué le rôle de pourvoyeur de fonds et de contrôle, suivi - évaluation et capitalisation.

10. Partenaires de mise en œuvre

- ❖ Haute Autorité à la consolidation de la Paix (HACP)
- ❖ L'Organisation de la coopération Islamique (OCI)
- ❖ ONG ANDZP/N'NIYAT

11. Autres informations pertinentes

Indicateurs de produits/extrants

Groupes Cibles	Actions	Prévues	Réalisées
Commune Tarka	BC	2	2
Commune de Tenhiya	BC	7	7
Commune Olléléwa	BC	1	1
Commune Aderbissanat	BC	1	1
Commune Azagor	BC	1	1
Commune Gadabédji	BC	1	1
Commune Badar Goula	BC	1	1
Commune Bermo	BC	1	1
Total		15	15

Tableau 1 : Suivi des indicateurs de produits

Résultats Attendus	Type d'activité	Indicateurs	Unité	Prévus	Réalisé
- Mise en place de COGES BC	- AG constitutive	PV de mise en place COGES	COGES	15	15
- Membres COGES formés	- Formation	Rapport de formation	Membres COGES	45	45
- Sacs de 50 kg achetés et livrés	- Achat de céréales et leur transport	Stock disponible au niveau des localités ciblées	Sacs	1800	1 800
- Stock sécurisé dans un magasin	- construction magasin	Magasin disponible et approvisionné au niveau de chaque localité ciblée	Magasin	15	15